



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chemin du Canadèl

06480 La Colle-sur-Loup

Tél. : 04 93 32 36 36 - Fax : 04 93 32 36 39

ccas@ccas-lacollesurloup.fr

COMMUNE DE
LA COLLE-SUR-LOUP

PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Prévoir les documents en photocopie

Dans tous les cas :

- Carte Nationale d'Identité (R°/V°) ou Passeport ou Carte de Séjour, en cours de validité
- Livret de famille en totalité
- Déclaration de revenus de l'année en cours
- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année en cours
- Taxe d'habitation (*locataires*) ou taxe foncière (*propriétaires*) de l'année en cours
- 3 derniers relevés bancaires précédents de mois de la demande
- Attestation de paiement avec l'ensemble des prestations perçues pour le mois de dépôt de la demande, de la CAF ou de la MSA (APL, PAJE, ASF, CF, RSA, AAH, etc.
- Attestation de droits de la Sécurité Sociale et Carte Vitale en cours de validité
- Dernière facture électricité, gaz, téléphone fixe/mobile, eau
- Quittance assurance habitation et automobile s'il y a lieu (montant annuel)
- Quittance mutuelle (montant annuel)

Selon les situations :

- 3 derniers bulletins de salaires de toutes les personnes du foyer
- Revenus professionnels avec inscription au Registre du Commerce ou de l'URSSAF
- Revenus Fonciers et Mobiliers
- Jugement de divorce ou attestation de séparation et montant de la pension alimentaire
- Notification et 3 derniers montants de toutes retraites, mensuelles, trimestrielles
- 3 derniers bulletins d'indemnisations Pôle Emploi
- Prestations CPAM : indemnités journalières maladie, AT, maternité, pension d'invalidité, rente accident travail, etc.
- Crédits : nom de l'organisme, montant du remboursement, échéance, nature, etc.
- Carte grise du ou des véhicules
- Adresse des parents ou des enfants majeurs
- Quittance de loyer du mois de dépôt de la demande
- Attestation d'hébergement avec justificatif d'adresse du logeur (facture EDF/GDF/eau)